

Le 18 janvier 2025

Madame Nathalie Roy
Présidente
Assemblée nationale du Québec

Madame la Présidente,

Conformément à l'article 35.11 de la *Loi concernant la lutte contre la corruption*, je vous informe par la présente que je mettrai un terme à mes fonctions de membre et de président du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption le 31 janvier 2025.

En vous remerciant de votre aimable attention à la présente, je vous prie d'agréer, madame la Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.



Claude Corbo